

## DECLARATION POUR LE MULTILINGUISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tout en reconnaissant que ce document n'a pas d'effet juridiquement contraignant, il déclare un engagement public à contribuer activement et de manière constructive au développement de politiques pour le multilinguisme dans l'enseignement supérieur. La déclaration est ouverte à la signature des personnes concernées par les littératies et les épistémologies multilingues, la diversité linguistique et le respect des droits linguistiques, et plus particulièrement : (a) aux unités de recherche/universitaires, les organisations, les fédérations, les associations (avec ou sans personnalité juridique), (b) aux personnes physiques, en leur qualité de membres d'unités académiques et d'autres organismes sociaux activement impliqués dans les langues au sein du secteur de l'Education.

### PREAMBULE

Les politiques d'internationalisation, qui intéressent un nombre croissant d'Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES), ainsi que des agences politiques nationales et supranationales, visent – du moins le prétendent-ils – à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, dans un monde de plus en plus interconnecté. Dans le cas de l'UE, les initiatives politiques d'internationalisation sont censées atteindre une plus grande équité entre les systèmes d'enseignement supérieur dans le contexte de l'Espace européen de l'éducation, en promouvant la coopération transnationale, les partenariats entre les EES et la collaboration entre les Etats membres de l'UE pour réussir à créer des « systèmes nationaux d'éducation et de formation inclusifs ». Cependant l'internationalisation a de plus en plus conduit à l'utilisation de l'anglais comme « *lingua academica* », par l'intermédiaire notamment de l'« *Anglais comme Moyen d'Instruction* » (ou AMI), et à l'« *anglicisation* » de l'enseignement supérieur. Malgré les preuves croissantes concernant les inconvénients de l'utilisation exclusive de l'anglais dans l'enseignement, la recherche, les publications académiques et la mise en réseau, elle est de plus en plus soutenue par les autorités nationales et les décideurs politiques qui présupposent que l'anglais est un moyen de développement économique, de modernisation et de communication mondiale. Cependant, l'utilisation de l'anglais au détriment de la langue ou des langues officielles/nationales, ainsi que des langues régionales ou minoritaires, peut conduire à l'abandon d'un vocabulaire propre à ces langues et à la perte des droits linguistiques. De plus, l'utilisation de l'anglais au détriment d'autres langues avec ou sans capital culturel important a des conséquences sur la diversité linguistique et culturelle et conduit à un appauvrissement des connaissances sociales et épistémologiques.

### DECLARATION GENERALE

Les signataires de la "Déclaration pour le multilinguisme dans l'Enseignement Supérieur", rédigée par la Plateforme européenne de la société civile pour le multilinguisme (ECSPM), soutiennent les principes de base de l'Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante<sup>1</sup>, et conviennent de s'engager à contribuer aux décisions et pratiques politiques qui sont conformes à la Recommandation CM/Rec(2022)1, adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sur "l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie"<sup>2</sup>. Concernant l'enseignement

---

<sup>1</sup> Voici un résumé de l'initiative d'Helsinki (<https://www.helsinki-initiative.org/fr/read>) : (1) Soutenir la diffusion des résultats de la recherche dans l'intérêt de la société en s'assurant (a) que les chercheurs sont récompensés pour la dissémination des résultats de leur recherche au-delà du monde académique, et pour leurs contributions en matière patrimoniale, culturelle et sociale, (b) qu'il soit possible d'accéder de façon équitable aux connaissances issues de la recherche dans une diversité de langues. (2) Protéger les infrastructures nationales permettant la publication de recherches pertinentes au niveau local en s'assurant (a) que les éditeurs de revues et de livres à but non lucratif disposent à la fois de ressources suffisantes et du soutien nécessaire pour maintenir des normes élevées de contrôle de la qualité et d'intégrité de la recherche, (b) que la transition vers l'Open Access des éditeurs nationaux de revues et de livres ne mette pas leur existence en péril. (3) Promouvoir la diversité linguistique dans les systèmes d'évaluation et de financement de la recherche en s'assurant (a) que, dans le processus d'évaluation par des experts, les recherches de haute qualité sont valorisées indépendamment de la langue ou du canal de publication, (b) que, lorsque des systèmes basés sur des métriques sont utilisés, la publication d'articles et de monographies dans toutes les langues est prise en compte de manière adéquate.

<sup>2</sup> <https://www.coe.int/fr/web/education/-/new-council-of-europe-recommendation-on-the-importance-of-plurilingual-and-intercultural-education-for-democratic-culture>

supérieur en particulier, les signataires s'engagent à : (...)et s'engagent à contribuer aux décisions et pratiques politiques qui :

- sauvegardent et soutiennent l'utilisation de plusieurs langues, en plus de la ou des langues officielles des EES, dans la gouvernance, la recherche et les publications, l'enseignement-apprentissage et la communication.
- sécurisent et fortifient le plurilinguisme en particulier dans l'enseignement et l'apprentissage, la collaboration transnationale dans la recherche
- s'appuient sur l'utilisation d'outils technologiques langagiers pour des services d'enseignement et d'apprentissage qui facilitent l'utilisation de différentes langues.

### **SENSIBILISATION**

Les signataires de la « Déclaration pour le Multilinguisme dans l'Enseignement Supérieur », en tant que société civile, s'engagent à sensibiliser leurs autorités universitaires, ainsi qu'à favoriser la prise de conscience des responsables des politiques linguistiques, de la gestion linguistique et de l'élaboration des programmes, des directeurs d'unités de recherche, des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des étudiants, des personnels techniques et administratifs, sur le fait que:

- 1) être compétent dans sa langue officielle/nationale ou toute autre langue apprise ne garantit pas la *littératie* épistémologique dans cette langue, ce qui implique des pratiques discursives très différentes de celles des *littératies* vernaculaires. Cependant les deux sont importants pour la construction de sens dans les contextes éducatifs, tant par les élèves que par les enseignants.
- 2) lors de l'enseignement ou de l'apprentissage dans une langue autre que la sienne, on ne peut pas/ne devrait pas s'attendre à ce qu'ils produisent une *variété nativisée* de cette langue.
- 3) il est important que les étudiants et les personnels universitaires soient encouragés à utiliser toutes les langues et variétés linguistiques de leurs répertoires pour une communication adaptée aux différents contextes de leur vie universitaire.

### **RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES**

Les signataires de la « Déclaration pour le Multilinguisme dans l'Enseignement Supérieur » formulent les recommandations suivantes à adopter par les décideurs politiques, les organisations transnationales, nationales ou étatiques, les agences, les universités, les instituts de recherche, les acteurs du financement de la recherche et les chercheurs :

1. Offrir la possibilité à différentes langues (pas seulement l'anglais) d'être dans la langue d'enseignement, dans les programmes, les cours et les modules, parallèlement à la langue officielle de l'établissement.
2. Souligner l'existence de nombreuses langues « invisibles » dans tous les établissements d'enseignement et il devrait y avoir de la place pour que ces langues deviennent visibles et soient reconnues.
3. Fournir des conditions préalables pour la sélection de la langue afin de s'assurer de la qualité de l'éducation.
4. S'assurer que les enseignants qui dispensent des cours dans des langues autres que la ou les langues officielles de l'établissement ont des compétences épistémologiques dans ces langues.
5. Aider les étudiants internationaux à s'intégrer dans la communauté universitaire et donc offrir des possibilités de soutien et des cours de langue intensifs.
6. Eviter les expériences éducatives exclusivement monolingues/monoculturelles (par exemple, fournir une bibliographie, des outils technologiques linguistiques, des vidéos dans différentes langues).
7. Encourager les groupes de recherche de toutes les universités à décider de la ou des langues qu'ils utiliseront à différents moments (lors de l'interaction, de la diffusion des résultats de la recherche, de la publication des résultats).
8. Favoriser la traduction et l'utilisation parallèle des langues et investir dans les outils technologiques linguistiques.

Traduit par : Pierre Spielewoy, L'outil de traduction utilisé : DeepL  
Revue par : Irini Tsamadou-Jacobberger et Mathilde Le Clainche